

Diversité des activités des ménages et des systèmes de production dans une vallée des Alpes de Haute-Provence

Les recensements agricoles permettent de caractériser chacune des exploitations présentes sur un territoire, d'en dresser les typologies. Lorsque l'on observe l'agriculture de ce territoire, on en comprend mieux la diversité et l'évolution.

Deux analyses complémentaires parmi d'autres possibles, portant sur un même espace, sont présentées, l'une orientée sur la diversité actuelle des activités des membres des ménages agricoles, l'autre sur l'évolution des systèmes de production.

1. Diversification et pluriactivité

Danièle Ponchelet

La vallée des Duyes, proche de la ville de Digne avec laquelle elle forme le canton de Digne-Ouest, abrite actuellement neuf communes. L'altitude varie entre 600 (commune d'Aiglun) et 1 880 mètres (commune des Hautes-Duyes). Son territoire est classé par le ministère français de l'Agriculture et par la Communauté européenne en zone de montagne (600 à 1 200 m) et de haute montagne (au-dessus de 1 200 m) ainsi qu'en « zone défavorisée ». Ce classement donne accès à un régime particulier d'aides aux agriculteurs. Les potentialités agricoles, en particulier dans la zone de haute montagne,

sont en effet limitées : les landes et les bois y dominent très largement ; c'est le pays des brebis et des agneaux, mais parfois aussi, des céréales et de la lavande.

Ce n'est pourtant pas un désert humain. Non seulement les activités agricoles y ont mieux résisté que dans les zones voisines, mais des lotissements ont également été créés dans le bas de la vallée, dans les communes proches de Digne et de la route nationale qui y mène. Ainsi, la population de la vallée a augmenté de façon spectaculaire au cours des trente dernières années, après une chute brutale à la fin du siècle dernier qui entraîna le regroupement de plusieurs communes (leur nombre total passant de 15 à 9). Actuellement, la population active agricole ne représente qu'un très faible pourcentage de la population totale de la vallée, les emplois agricoles y étant minoritaires. Dans « les hauts » cepen-

dant, la situation ne fait que se maintenir, lorsqu'elle ne se dégrade pas.

Diversification et activité extérieure

Les exploitations de la vallée dont les ménages ne disposent d'aucune autre source de revenu que celle provenant de l'activité agricole *stricto sensu* (excluant les activités de transformation, transport et commercialisation) sont marginales : 4 sur un total de 184. Les 180 autres ménages ont soit des activités de diversification au sein de leur exploitation, soit des activités extérieures, soit des retraites ; ils cumulent souvent plusieurs de ces sources de revenu (tableau 1).

D. Ponchelet : Inra-Sad, Unité d'écodéveloppement, BP 91, 84140 Montfavet, France.

Tirés à part : D. Ponchelet.

Tableau 1

Indicateurs des exploitations agricoles avec pluriactivité des ménages (d'après le RGA 1988)

	Classe 2	Classe 3	Classe 6	Classe 7
Nombre d'exploitations	10	41	13	31
Superficie agricole moyenne utilisée (ha)	4,0	7,4	53,1	41,8
% en propriété	85,0	81,4	48,6	39,3
Superficie totale moyenne (ha)	10,6	25,5	117,0	102,0
% diversification	30,0	29,3	69,2	80,6
Nombre de conjoints travaillant à l'extérieur	3/10	29/41 (soit 70 %)	5/13	18/31 (soit 58 %)

Classe 2 : exploitations à temps partiel, pluriactivité, perception d'une retraite.

Classe 3 : exploitations à temps partiel, pluriactivité, sans retraite.

Classe 6 : exploitations à temps plein, pluriactivité, perception d'une retraite.

Classe 7 : exploitations à temps plein, pluriactivité, sans retraite.

Indicators of holdings where the households indulge in pluriactivity

Certes, d'autres zones partagent ces caractéristiques [1] mais la vallée des Duyes les reproduit d'une façon quasi caricaturale, du moins si l'on fait exception de zones proches de Digne où l'agriculture est devenue totalement absente. L'analyse de cette vallée, à l'aide des données du RGA, nous permet de formuler des questions auxquelles des enquêtes approfondies devraient, dans une étape ultérieure, pouvoir répondre. Sans doute le maintien des activités agricoles est-il dû en grande partie à la capacité des ménages agricoles de combiner, de diverses manières, différentes sources de revenus provenant d'activités présentes (sur ou hors-exploitations), d'activités passées (retraites), de revenus du patrimoine ou de transferts sociaux [2]. Nous nous intéressons ici aux activités actuelles, en reprenant les notions utilisées par le RGA et en les explicitant pour leur donner un contenu plus concret.

Sont considérées comme « activités diverses » (ou « activités para-agricoles »), donnant donc lieu à la diversification, les activités qui, en dehors de la culture des champignons ou de certains élevages tels que le gibier ou les animaux à fourrure, les poissons, etc., se réfèrent à la transformation, au transport et à la vente directe au consommateur des produits agricoles émanant de l'exploitation. On y associe les activités de tourisme ou les travaux agricoles réalisés chez d'autres exploitants agricoles, à condition qu'ils

soient faits à l'aide du matériel de l'exploitation [3].

La pluriactivité, pour sa part, implique des travaux qui s'exercent en dehors de l'exploitation. Il peut s'agir d'un autre métier mais également de celui d'agriculteur dès lors qu'il est exercé dans une autre exploitation : l'exploitation est le support de la diversification alors que le ménage est celui de la pluriactivité.

La diversification des activités sur la base même de l'exploitation est une première façon d'accroître les revenus du ménage. Les agriculteurs des Duyes l'ont fort bien compris, puisque 60 % du total des exploitations de la vallée la mettent en œuvre alors que, pour l'ensemble de la France, le pourcentage est de 29 % seulement. Ce phénomène est particulièrement important dans le cas des exploitations à temps complet dont les ménages, dans trois cas sur quatre, diversifient leurs activités.

Si l'on fait abstraction de la création de nouveaux ateliers comme l'élevage d'animaux de compagnie ou de loisirs, ou encore de gibier, il existe deux grands types de diversification. Le premier vise à prolonger le processus de production des produits agricoles eux-mêmes par leur transformation et, plus encore, à assurer leur commercialisation par la vente directe pour récupérer ainsi une plus grande partie de la valeur ajoutée. C'est là le cas le plus fréquent : dans la vallée des Duyes, il s'agit de la transformation du lait de brebis et de chèvres en fromages et

de leur vente directe, ainsi que de la vente d'agneaux de boucherie aux résidents de rite musulman pour la fête de l'Aïd.

Le second type de diversification s'appuie non plus sur les produits mais sur la base territoriale de l'exploitation et, plus largement, sur l'environnement « naturel » qu'elle-même et d'autres créent : le silence, les paysages, les bois et les sentiers qui les parcourent sont autant d'atouts qui favorisent les activités d'hôtellerie et de restauration, les promenades à cheval, etc. Plus d'une douzaine de gîtes ruraux, totalisant entre 30 et 40 chambres, ont été créés dans la vallée durant la dernière décennie. Ils sont le plus souvent possédés et gérés par des agriculteurs [4]. Souvent, les hôtes achètent eux aussi les produits de la ferme.

Conjuguer les activités agricoles avec la pluriactivité est un second mode de formation des revenus des ménages. Dans cette étude, un ménage agricole est dit « pluriactif » lorsqu'au moins l'un de ses membres exerce une activité professionnelle en dehors de l'exploitation. La pluriactivité d'un ménage est donc largement dépendante de sa taille et de sa composition par âge, la fréquence de la cohabitation des générations étant elle-même liée à des traditions culturelles régionales, à la situation démographique et à la conjoncture économique.

Dans les Duyes, la pluriactivité est moins fréquente que la diversification, mais elle concerne tout de même plus de la moitié des exploitations (52 %). Ce sont souvent les conjoints (de fait les conjointes) qui travaillent à l'extérieur sauf dans les ménages pluriactifs qui disposent d'une retraite. Le caractère pluriactif du ménage peut alors être dû à la présence d'un descendant ou même de l'exploitant lui-même qui peut être à la fois retraité et travailler à l'extérieur. Dans tous les cas, la pluriactivité implique une certaine mobilité géographique et, lorsqu'elle est le fait d'un individu et non plus d'un ménage, elle peut signifier une mobilité de statut : petit producteur indépendant sur l'exploitation, par exemple, et salarié ailleurs.

Le travail à l'extérieur de l'un des membres du ménage peut s'accompagner du recours au travail salarié dans l'exploitation elle-même, signe qu'il y a là un avantage économique à exercer une activité extérieure. Ainsi, là où le travail agricole salarié est très peu présent, les cinq seules unités de travail salarié se trouvent-elles regroupées dans les deux

Summary

Diversification and pluriactivity

D. Ponchelet

Given the low soil potential, keeping agricultural holdings alive in the French pre-alpine Duyes valley raise problems. Nevertheless, the local farming population has developed a wide range of alternative activities, either on the holding itself (diversification), or outside (pluriactivity). Clearly, there is a relation between the various systems and the time spent on agricultural work.

Another relation links the time involved and the acreages used in agriculture. From this point of view, among the households opting for pluriactivity, a great deal of the diversity will depend on whether they take a full-time job or not and on land ownership structures.

This study is based on statistical analysis. To specify the relations between systems of activity, time spent in agricultural work and acreages used requires further research.

Cahiers Agricultures 1994 ; 3 : 175-8.

catégories d'exploitations à temps complet avec pluriactivité des ménages.

La difficulté d'accéder aux lieux d'emploi, mais également l'âge, semblent pouvoir expliquer la quasi-absence de pluriactivité dans les communes de haute montagne [5]. Les ménages agricoles y sont plutôt âgés (14 sur 19 ont au moins un membre titulaire d'une retraite, alors que c'est le cas de 42 % des exploitations situées en « zone de montagne »).

L'âge des membres du ménage est un facteur à prendre en considération : les jeunes générations d'épouses d'agriculteurs ont suivi ou accompagné le mouvement général d'émancipation des femmes au cours des deux dernières décennies, mouvement qui s'est traduit et renforcé par le travail des femmes à l'extérieur. Ce travail apporte à la fois une certaine autonomie financière et une autonomie tout court, dans la mesure où relations affectives et relations professionnelles (pouvant impliquer une hiérarchie) sont strictement séparées et où l'activité de la femme à l'extérieur est socialement reconnue et non pas considérée (c'est souvent le cas pour le travail agricole) comme prolongeant le travail domestique. Selon les ménages, l'activité extérieure peut être vécue comme un choix délibéré ou comme un constat de faillite de l'exploitation familiale qui ne permet pas de faire vivre un couple [6]. Souvent, un système d'obtention des

revenus se forme où activités agricoles, para-agricoles et extérieures se combinent, surtout dans les exploitations à temps complet. Ainsi, parmi les 31 exploitations à temps complet avec pluriactivité, 25 ont également des activités para-agricoles. Se pose alors la question de l'aménagement du temps et de la division du travail au sein des ménages [7].

Dans ce processus de multiplication des sources de revenus, les conditions internes à l'agriculture des Duyes jouent un rôle fondamental, en particulier la capacité d'adaptation des agriculteurs et leur disponibilité en foncier (il ne s'agit pas uniquement de quantité mais aussi de qualité, dont la localisation et ce qu'il est convenu d'appeler les « aménités » : paysage, silence...). Mais elles ne sont pas seules en cause. Les conditions externes, en particulier la proximité de Digne, chef-lieu du département, rendent possible l'accès à certains emplois hors de l'exploitation, que ce soit dans la ville elle-même ou dans les communes du bas de vallée où les lotissements ont été créés pour abriter des ménages qui continuent de travailler à Digne. La présence d'un village-vacances, d'une auberge de jeunesse et d'un hospice pour personnes âgées joue aussi un certain rôle.

Pluriactivité et utilisation de l'espace rural

Les combinaisons d'activités des ménages agricoles sont donc très variées. Il peut exister un grand nombre de situations suivant le poids que prend l'activité extérieure dans l'organisation du temps et sa participation à la formation du revenu du ménage. Mais on peut penser que là où l'emploi extérieur prédomine, le temps passé sur l'exploitation risque d'être en quelque sorte résiduel (en particulier s'il s'agit d'un emploi salarié qui implique des horaires fixes et réguliers) : les ajustements se feront alors par le rétrécissement des activités agricoles, par l'adoption de systèmes de production mieux adaptés aux disponibilités de temps, par le recours à l'entraide, que l'on trouve plus fréquemment dans ce type d'agriculture. Les budgets-temps marquent alors le territoire par l'usage qui est fait du foncier agricole à travers les systèmes de production [8] et, plus précisément, par les pratiques agricoles. Ainsi, il existe une véritable dualité dans l'utilisation des surfaces entre les exploitations dont les ménages sont pluriactifs, selon qu'elles absorbent un volume de temps plein ou partiel. Dans la quasi-majorité des « temps pleins », le chef d'exploitation se consacre, professionnellement du moins, exclusivement à son exploitation. Il ne s'agit donc pas, dans les Duyes, de deux ou plusieurs mi-temps ou de quelque autre combinaison. Dans le cas du « temps partiel », il en est tout autrement : le chef d'exploitation distribue son temps entre son exploitation et son ou ses autres occupations. Les multiples contraintes ainsi provoquées influent sur la façon dont il exploite ses terres.

Les pluriactifs travaillant à temps partiel utilisent pour leurs activités agricoles 6,7 hectares en moyenne alors que cette surface est de 45,2 hectares dans le cas des exploitations à temps complet. A l'exception de situations particulières (hors-sol, zones d'appellation contrôlée, de serres ou de cultures spéciales), cette superficie est insuffisante pour assurer une vie décente si on ne se consacre qu'à l'exploitation. Le classement des exploitations selon la dimension économique l'indique : sur 51 exploitations à temps partiel avec pluriactivité des ménages,

36 ont au maximum une seule unité de dimension économique (UDE, cf glossaire p. 162) et 43 moins de deux.

Cette forte différence dans la taille des superficies utilisées doit être mise en rapport avec le fait que les structures foncières sont elles-mêmes contrastées : les superficies totales moyennes vont pratiquement du simple au triple, selon qu'une exploitation est à temps partiel ou complet, ce qui doit être relié avec le fait que la superficie moyenne en faire-valoir direct chez « les temps partiels » (5,5 hectares) est exiguë. En revanche, les ménages pluriactifs vivant sur des exploitations à temps complet possèdent en moyenne 19,2 hectares (26 ha dans le cas des ménages qui cumulent revenu d'exploitation, revenu d'activité extérieure et retraite, ce qui laisse supposer un certain niveau d'accumulation). Les exploitations à temps partiel et avec pluriactivité utilisent des superficies nettement moindres que celles à temps plein, et leurs superficies en faire-valoir direct sont également moindres, mais surtout, ils utilisent leurs terres différemment. La proportion de terres utilisées par l'agriculteur par rapport à la superficie totale de l'exploitation est nettement plus faible chez les temps partiels que chez les temps complets : s'ils ont moins de terres, ils les utilisent également moins intensément. Bois, friches et landes non productives occupent une proportion nettement supérieure dans les exploitations à temps partiel, ce qui ne veut pas dire que ces terres ne puissent pas être utilisées : elles sont parfois pâturées avec un chargement extrêmement faible qui les a fait classer ainsi. À peine 20 % des

terres utilisées par les exploitants à temps partiel sont prises en location alors que ce pourcentage est de presque 60 % pour les exploitants à temps plein, ce qui suggère que les agriculteurs à temps partiel et pluriactifs ne tiennent pas à étendre leur production.

Conclusion

Pour la politique d'aménagement du territoire, il est important de connaître les projets de vie des personnes, les stratégies qu'elles choisissent pour les réaliser, ainsi que leur capacité à les mettre en œuvre. Il est donc fondamental de cerner les perspectives de maintien ou, au contraire, de disparition des exploitations agricoles à temps partiel.

Pourtant, sans connaître l'histoire des propriétés et des exploitations, ni les structures et le fonctionnement du marché foncier de la zone, ni les motivations des ménages agricoles ou des membres qui les composent [9], il n'est pas possible d'avoir un avis tranché sur la genèse et le devenir des exploitations à temps partiel avec pluriactivité. On ne saurait décider si c'est l'exiguïté de la propriété d'origine de l'exploitant qui provoque le travail extérieur ou si, au contraire, c'est le travail extérieur qui entraîne l'exiguïté, que ce soit par maintien ou par recul des superficies possédées.

Seules des enquêtes approfondies pourront, dans une étape ultérieure, répondre à ces questions ■

Références

1. Lacombe P. La pluriactivité des agriculteurs dans la dynamique des structures agricoles en France. In : *La pluriactivité des agriculteurs*. Série Économie et sociologie rurales. Versailles : Inra-Esr, 1982 : 2-36.
2. Brangeon JL, Jegouzo G. *Ce que sont les revenus non agricoles des ménages agricoles*. Rennes : Inra-Esr, 1993 ; 15 p.
3. SCEES. *RGA 1988 : instructions aux enquêteurs*. Paris : ministère de l'Agriculture, 1988 ; 129 p.
4. Insee 1990. *Inventaire communal 1979-1990*.
5. Balley C, Bontron JC. La pluriactivité des agriculteurs dans les zones périurbaines. In : *La pluriactivité dans les familles agricoles*. Paris : Association des ruralistes français, 1984 : 241-9.
6. Barthez A. Femmes actives hors de l'exploitation familiale. In : *La pluriactivité dans les familles agricoles*. Paris : Association des ruralistes français, 1984 : 211-22.
7. Celier JM, Marquie JC. Système d'activités et régulations dans l'exploitation agricole. *Le travail humain* 1980 ; 43 : 331-6.
8. Dedieu B. Organisation du travail et fonctionnement d'exploitations d'élevage extensif du Massif central. In : *Pratiques d'élevage extensif*. Coll. Études et recherches du Sad, Versailles : Inra-Sad, 1993 : 303-22.
9. Curie J, Hajjar V, Marquie H, Roques M. Proposition méthodologique pour la description du système des activités. *Le travail humain* 1990 ; 53 : 103-18.

Résumé

Dans la vallée des Duyes, proche de la ville de Digne, le maintien des exploitations agricoles pourrait devenir problématique, dans la mesure où les potentialités agricoles des sols sont faibles. Les ménages agricoles y ont des activités rémunérées variées, que celles-ci aient comme support l'exploitation elle-même ou qu'il s'agisse d'activités extérieures à l'exploitation. Il existe une relation évidente entre les systèmes d'activités et le temps disponible pour le travail agricole d'une part et entre le temps de travail et l'utilisation du sol d'autre part. On constate de fortes différences chez les ménages pluriactifs selon que les exploitations absorbent ou non un volume de travail à temps plein et selon les situations foncières très contrastées. Cette étude utilise pour l'essentiel des données statistiques. Des enquêtes ultérieures devraient préciser les relations entre systèmes d'activité des ménages, temps absorbés et espaces utilisés.